



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question écrite n° 53237

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les inégalités de répartition des richesses produites en France entre les salariés et les dirigeants des grandes entreprises et leurs actionnaires. En effet, depuis trente ans, la part des salaires et des pensions dans les richesses n'a cessé de baisser - elle est passée de 70 % à 60 % - tandis que celle revenant aux détenteurs de capitaux est passée de 30 à 40 %. Le constructeur automobile Renault affecte 612 millions d'euros dans son budget 2009 pour les *stock-options* destinées à ses cadres et ses dirigeants alors que le pouvoir d'achat des ouvriers et employés a baissé de 10 % à 20 % en 2008, notamment en raison du chômage partiel. Dans le secteur bancaire, une filiale du crédit agricole va distribuer plus de 51 millions d'euros de bonus à ses cadres et décide un plan de restructuration qui supprime 75 emplois. Les exemples sont multiples. Ce choix de privilégier les richesses liées au capital empêche les investissements qui sont garants des emplois de demain, et surtout creuse encore les différences de revenus. À cela s'ajoute le bouclier fiscal dont on apprend que 834 foyers fiscaux, ayant un patrimoine supérieur à 15,5 millions d'euros, vont recevoir de l'État un chèque de 368 000 euros en moyenne, soit l'équivalent de 24 ans et demi de SMIC. Elle lui demande donc de quelle manière elle compte enfin réduire ces inégalités, garantir l'investissement et donc les futurs emplois des Français, mais aussi et surtout faire progresser le pouvoir d'achat des salariés, des retraités, des personnes les plus modestes, par un juste souci d'équité.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53237

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6034

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)